

11-01-2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

 Liens: [Publication](#) [NBB.stat](#) [Information générale](#)
Les comptes non financiers des secteurs institutionnels du troisième trimestre de 2020 restent influencés par la crise sanitaire

- **Après avoir atteint un plus haut historique au deuxième trimestre, le taux d'épargne des ménages s'affiche en net recul, mais reste à un niveau élevé par rapport aux années précédentes.**
- **Le solde de financement des administrations publiques s'améliore mais reste sensiblement négatif**

Les comptes des secteurs sont établis à prix courants et selon le SEC 2010.

INDICATEURS CLÉS
(Données corrigées des variations saisonnières et des effets de calendrier)

		Ménages ¹		Sociétés non financières		Administrations publiques
		Taux d'épargne (pourcentages)	Taux d'investissement (pourcentages)	Taux de marge (pourcentages)	Taux d'investissement (pourcentages)	Solde de financement (pourcentages du PIB)
2017	I	12,1	9,4	42,4	26,4	-0,5
	II	12,0	9,3	41,6	26,8	-0,5
	III	12,5	9,2	41,2	26,6	-1,0
	IV	12,2	9,1	41,3	26,9	-0,7
2018	I	11,4	9,2	41,6	26,7	-0,4
	II	11,4	9,2	41,4	26,8	0,0
	III	11,5	9,4	41,8	26,7	-0,7
	IV	12,1	9,7	42,3	27,0	-2,1
2019	I	13,0	9,8	42,0	27,0	-1,9
	II	13,6	9,8	41,7	27,0	-2,2
	III	13,0	9,7	41,5	27,0	-1,7
	IV	12,6	9,8	41,1	27,3	-1,9
2020	I	19,1	9,2	41,1	27,3	-5,7
	II	27,1	7,9	39,8	26,3	-15,3
	III	16,3	9,0	40,2	24,3	-5,9

¹ Y compris les institutions sans but lucratif (ISBL) au service des ménages

Le taux d'épargne des ménages se replie sensiblement

Le revenu disponible des ménages a grimpé de 1,6 % par rapport au deuxième trimestre, à la faveur de l'assouplissement des mesures de confinement prises pour endiguer la pandémie de COVID-19.

La rémunération des salariés et le revenu mixte des indépendants ont contribué positivement à la croissance du revenu disponible des ménages au troisième trimestre, à hauteur respectivement de +6,0 et +1,7 points de

pourcentage. Les revenus de la propriété et les loyers (réels et imputés) ont quant à eux apporté une légère contribution positive (+0,2 point de pourcentage).

Ces effets ont été partiellement contrebalancés par l'évolution des prestations sociales nettes et autres transferts courants, dont la forte contraction au troisième trimestre s'est traduite par une importante contribution négative à la croissance du revenu disponible (-5,4 points de pourcentage). Les impôts courants sur le revenu et sur le patrimoine y ont pour leur part contribué négativement, à hauteur de -0,9 point de pourcentage.

Parallèlement, les dépenses de consommation finale ont enregistré un rebond très important de 16,6 % par rapport au deuxième trimestre, conséquence directe de la suspension des mesures de confinement et de la reprise des activités économiques dites « non essentielles ».

La croissance de la consommation excédant nettement celle du revenu disponible, le taux d'épargne brut des ménages a reflué pour s'établir à 16,3 % au troisième trimestre, contre 27,1 % au trimestre précédent. En glissement annuel, on observe toutefois que le taux d'épargne des ménages reste supérieur de 3,3 points de pourcentage à son niveau du troisième trimestre de 2019.

Le taux d'investissement des ménages se redresse

Au cours du troisième trimestre, le taux d'investissement des ménages (construction et rénovation de logements et formation brute de capital fixe des indépendants et des ISBL au service des ménages) s'est redressé pour s'établir à 9,0 %, contre 7,9 % au deuxième trimestre.

Le taux de marge des sociétés non financières affiche une légère hausse

Le taux de marge des sociétés non financières a enregistré une légère remontée au cours du troisième trimestre de 2020 pour s'établir à 40,2 %, contre 39,8 % au trimestre précédent. L'excédent d'exploitation des sociétés non financières a en effet progressé de +17,6 %, soit un taux de croissance supérieur à celui de la valeur ajoutée (+16,4 %).

Le taux d'investissement des sociétés non financières poursuit son déclin

Le taux d'investissement des sociétés non financières s'est chiffré à 24,3 % de la valeur ajoutée au cours du troisième trimestre, en retrait par rapport au trimestre précédent (26,3 %). Le rebond de la valeur ajoutée au troisième trimestre (+16,4 %) a largement excédé celui des investissements (+7,5 %).

Le solde de financement des administrations publiques s'améliore mais reste sensiblement négatif

Le solde de financement des administrations publiques s'est établi à -5,9 % du PIB au troisième trimestre, contre -15,3 % du PIB au trimestre précédent.

Les recettes ont été influencées positivement par l'évolution des recettes fiscales et parafiscales, principalement sous l'effet d'une hausse des versements anticipés des sociétés et des impôts indirects ainsi que des cotisations sociales. Cette croissance a été influencée par la reprise de l'activité économique liée à l'assouplissement des mesures de confinement.

Quant aux dépenses, leur forte diminution tient essentiellement à un net recul du chômage temporaire et du droit passerelle, des indemnités compensatoires et des primes de nuisance ainsi que des subventions destinées au secteur des soins de santé.

Définitions

- Les ratios considérés présentent de fortes fluctuations d'un trimestre à l'autre. Afin de dégager les évolutions plus fondamentales, ces séries sont toutes présentées après correction des variations saisonnières et des effets de calendrier.
- Le taux d'épargne brut des ménages est l'épargne brute divisée par le revenu disponible brut. Celui-ci est ajusté de la variation des droits des ménages sur les fonds de pension. L'épargne brute est la partie du revenu disponible brut qui n'est pas dépensée sous la forme de consommation finale. Ainsi, le taux d'épargne augmente quand le revenu disponible brut croît plus vite que les dépenses de consommation finale.
- Le taux d'investissement brut des ménages est la formation brute de capital fixe divisée par le revenu disponible brut. Celui-ci est ajusté de la variation des droits des ménages sur les fonds de pension. La formation brute de capital fixe couvre les dépenses en construction et en rénovation de logements par les ménages ainsi que les investissements en capital fixe consentis par les indépendants et par les ISBL au service des ménages.
- Le taux d'investissement des sociétés est la formation brute de capital fixe divisée par la valeur ajoutée brute.
- Le taux de marge des sociétés est l'excédent brut d'exploitation divisé par la valeur ajoutée brute. Cet indicateur mesure le pourcentage de la valeur ajoutée conservé par les sociétés non financières après le versement de la rémunération des salariés et des impôts sur la production (nets des subventions).
- Le solde de financement des administrations publiques mesure leur capacité ou leur besoin de financement. Un solde positif (capacité de financement) signifie qu'après la prise en compte de l'ensemble de leurs ressources et de leurs dépenses, les administrations publiques ont la possibilité d'augmenter leurs actifs financiers et/ou de réduire leurs engagements financiers. À l'inverse, un solde négatif (besoin de financement) témoigne de la nécessité pour le secteur de vendre certains de ses actifs et/ou d'accroître son endettement afin de pouvoir financer ses opérations non financières. Le solde de financement est ici exprimé en pourcentage du PIB.

Avertissement

Les comptes sectoriels des trois premiers trimestres de 2020 reflètent les perturbations liées à la crise du COVID-19 et tiennent compte des effets des mesures de politique économique mises en place pour contenir les retombées de la pandémie, sur la base des informations disponibles au 22 décembre 2020. Les principales données administratives étaient disponibles, comme il est d'usage pour cette publication. Toutefois, la mesure correcte des agrégats macroéconomiques en cette période de pandémie est entourée de grandes incertitudes. Celles-ci se situent sur le front de la production non marchande et des composantes de l'optique des dépenses, ainsi qu'au niveau de l'estimation de certains transferts entre secteurs et de postes de recettes et de dépenses des pouvoirs publics directement liés à la pandémie. Par conséquent, les résultats publiés ce jour sont susceptibles d'être révisés ultérieurement de façon plus importante que d'ordinaire.

En ce qui concerne la correction des variations saisonnières des séries, les récentes [directives d'Eurostat](#) en la matière ont été suivies afin d'estimer l'incidence du COVID-19 aussi précisément que possible.